



Canadian Association of
Statutory Human Rights Agencies

Association canadienne des
commissions des droits de la personne

ACCDP

Une formation en ligne nationale pour prévenir le profilage racial des clients

Le 7 décembre 2018 – L'Association canadienne des commissions des droits de la personne (ACCDP) a lancé aujourd'hui la formation en ligne « Mieux servir tous les clients », qui est offerte gratuitement afin d'aider les entreprises à l'échelle du pays à aborder et à prévenir le profilage racial de leurs clients.

Cette nouvelle formation est une ressource indispensable pour les entreprises dans la prévention du profilage racial des clients. Elle peut contribuer à la formation des milliers d'employés de première ligne au Canada. Cette annonce a été faite pendant la rencontre mi-année de l'ACCDP, à Toronto.

« Les commissions des droits de la personne de tout le pays ont cerné le profilage racial des clients comme un enjeu considérable qui touche tous les Canadiens, affirme Charles Dent, président de l'ACCDP. Le fait d'offrir cette formation en ligne dans les deux langues officielles est l'une des façons dont nous pouvons collaborer pour prévenir la discrimination. »

Cette initiative découle d'une collaboration entre les commissions des droits de la personne canadiennes (fédérale, provinciales et territoriales) et le Conseil canadien du commerce de détail, une association à but non lucratif représentant plus de 45 000 commerces de détail indépendants, régionaux et nationaux de grande distribution et de spécialité.

« Les détaillants sont reconnaissants des mesures prises par les commissions des droits de la personne pour collaborer avec le Conseil canadien du commerce de détail dans l'élaboration de la formation, qui est un complément à leur formation actuelle, souligne Diane J. Brisebois, présidente et chef de la direction du Conseil canadien du commerce de détail. Nous estimons que cette formation offrira aux détaillants, à leurs employés et aux autres employés du secteur des services une meilleure compréhension et reconnaissance de l'expérience de magasinage de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes. »

Le profilage racial est un problème grave au Canada. Les clients qui font partie d'un groupe racialisé sont considérablement plus susceptibles d'être suivis, et de faire l'objet d'une fouille ou de négligence. Selon les lois canadiennes sur les droits de la personne, il est illégal de refuser de servir une personne ou de faire preuve de discrimination à l'égard d'une personne en la traitant différemment en raison de sa race, de la couleur de sa peau ou de son ethnicité.

Tomee Elizabeth Sojourner-Campbell a fondé PreventCRP, un organisme basé à Toronto, mais qui a des liens à l'échelle mondiale. L'organisme vise à aborder et à prévenir le profilage racial des clients dans l'ensemble du secteur des services.

« PreventCRP comprend l'effet néfaste du profilage racial des clients, souligne Mme Sojourner-Campbell. Nous sommes d'avis qu'un effort collectif est nécessaire pour aborder et prévenir le profilage racial des clients à l'échelle du Canada. Nous sommes ravis de faire partie du lancement national de la formation en ligne de l'ACCDP à l'intention des commerces de détail et leurs employés. »

Pour en apprendre davantage sur la formation « Mieux servir tous les clients », consultez le cashra.ca/classroom.

Participez à la conversation avec le mot-clic #MieuxServirTousLesClients

Media Contact : Jeff Overmars
 902-424-2637
 jeff.overmars@novascotia.ca